

## Études littéraires africaines

FANTOURÉ Alioum, *Le gouverneur du territoire (Le Livre des Cités du Termite) III*, Paris, Présence Africaine, 1995, 225 p.

Bernard Mouralis



Numéro 1, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042690ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042690ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mouralis, B. (1996). Compte rendu de [FANTOURÉ Alioum, *Le gouverneur du territoire (Le Livre des Cités du Termite) III*, Paris, Présence Africaine, 1995, 225 p.] *Études littéraires africaines*, (1), 38–41. <https://doi.org/10.7202/1042690ar>

apporte des éclaircissements d'ordre anthropologique, religieux, littéraire et historique est complété par une bibliographie très fournie ainsi que par un appareil de notes qui se lisent souvent comme véritable texte d'explication complémentaire. Malgré la complexité et l'enchevêtrement de différentes niveaux d'explication, son analyse est d'une grande clarté, très bien lisible. Il s'agit désormais d'un ouvrage incontournable pour qui travaillera sur la littérature du Sénégal.

Je ne formulerai qu'un regret en ce qui concerne l'approche choisie par l'auteur : puisque la culture wolof s'est révélée comme prédominante et que la lecture des œuvres est définie en fonction de ce paramètre, il est exclu de retenir un texte qui n'appartient pas à la langue-culture-wolof, notamment dans les lectures contextuelles. Or pour appréhender la représentation des problèmes identitaires, il aurait été peut-être intéressant de proposer une lecture comparée de cette problématique telle qu'elle se pose dans les différentes cultures représentées au Sénégal.

■ Ursula BAUMGARDT

■ FANTOURÉ ALIOM, *LE GOUVERNEUR DU TERRITOIRE (LE LIVRE DES CITÉS DU TERMITE) III*, PARIS, PRÉSENCE AFRICAINE, 1995, 225 P.

Avec *Le gouverneur du territoire*, Alioum Fantouré poursuit la publication de son cycle romanesque consacré à l'Afrique de l'Ouest, *Le Livre des Cités du Termite*, commencé avec *L'homme du troupeau du Sahel* (1979) et suivi du *Voile ténébreux* (1985). Dans ce cycle, qui doit se clore avec un quatrième volume, *L'arc-en-ciel sur l'Afrique*, Fantouré se propose de tracer, en variant les points de vue, une sorte de chronique de l'Afrique de l'Ouest, depuis le début des années 40 jusqu'aux années qui précèdent l'indépendance des territoires de ce qui était alors l'ACF.

Dans un prologue, Fantouré précise d'emblée ses intentions en indiquant que *Le livre des Cités du Termite* est « une quête contre l'oubli » : « Ce mal qui ronge le continent africain où le passé cesse d'exister à l'instant même où se couche le soleil. Chaque lendemain efface les traces de ce que fut l'histoire des peuples de cette portion du monde. Plus personne ne veut parler du temps où l'Afrique eut son heure de gloire pour les indépendances, où des hommes et des femmes au péril de leur vie s'engagèrent dans une résistance acharnée dont le seul objectif était l'indépendance. Aujourd'hui, les succès médiatiques plaident pour la mise en relief des échecs des nations africaines. Les combats passés pour la libération de l'Afrique n'intéressent plus personne, comme si le continent noir embourbé dans la misère et les problèmes était à tout jamais condamné à n'être plus qu'une chose sans racines, sans mémoire, sans valeur et sans futur. » (p. 8).

C'est donc à cette exigence de mémoire, à une époque dominée par l'afro-pessimisme, qu'entend répondre ce nouvel épisode du cycle roma-

nesque, *Le gouverneur du territoire*. Bien que l'auteur n'apporte pas toujours des indications explicites à ce sujet, le lecteur reconnaîtra un espace et une période qui ont déjà retenu l'attention du romancier, notamment dans *Le cercle des tropiques* (1972) : la Guinée, avec des références aux territoires voisins, au cours des années 1955-1957.

Le récit s'organise selon trois moments nettement soulignés. Une première partie, « Le secrétaire général », expose le contexte historique et les forces en présence : Mainguai, Antoine Béhi et le gouverneur Dujardin, chargé en particulier de contrôler les élections qui vont permettre de faire émerger les interlocuteurs souhaités par la métropole. La deuxième partie, « Les Iles des Trois-Sœurs », décrit la mise en place, sous la direction du gouverneur Henri de Non-Lieu, d'un régime d'autonomie interne pour le territoire des Iles des Trois-Sœurs qui a été détaché du Sahel Maritime et qui doit être doté d'un statut de « territoire international » (p. 62). La troisième partie, de loin la plus longue, « Le camp Songhai », retrace l'évolution de la situation dans les deux territoires et la situation de crise créée par la grève générale lancée par les syndicats de travailleurs.

On sera sensible tout d'abord à l'effort déployé par Fantouré pour nous faire entrer dans une réalité complexe et toujours concrète. Cet aspect apparaît en particulier dans l'évocation de milieux et de personnages divers et très souvent fortement contrastés. Ainsi, parmi les Africains : Mainguai, son épouse Mama Aïssata, Antoine Béhi, les députés Peter Kamsar et Me Sassi, le lieutenant Tahirou, Lamine-Dérété, l'étudiant Dan Fodio, l'avocat Me Moriah-Forécat, etc. ; parmi les Européens : les gouverneurs Dujardin, de Non-Lieu, Bal-Ay, le juge d'instruction Max, le commissaire Diss Saint-Diss, le colonel Gilberti, le président de la chambre de commerce Hector Iago, le responsable des chemins de fer Dupont-Neuville, etc. Ce souci de diversification contribue à soutenir l'intérêt du récit et il permet à Fantouré de construire des scènes qui mêlent étroitement le comportement des protagonistes, même temporaires, et celui de la foule : c'est le cas, par exemple, dans l'épisode sur lequel s'ouvre la deuxième partie et qui relate, lors de l'incendie du premier camp où se sont réfugiés les grévistes, la mort d'une jeune femme et de son enfant et le geste désespéré de son mari qui se jette avec un coupe-coupe sur les soldats : « *Lorsqu'il arriva au niveau des soldats et des agents de police, il frappa à tort et à travers. L'un des agressés réagit en tirant un coup de feu. L'homme s'écroula, foudroyé, mort. Le soldat qui avait appuyé sur la détente était blessé à la jambe. Il s'agenouilla et contempla, bouche bée, le cadavre. Il ne cessait de répéter : Mais que lui avons-nous fait ?... Nous venions juste d'arriver pour remplacer les membres de la patrouille de la nuit dernière. Je suis entré dans l'armée parce que j'étais chômeur. je suis aussi un enfant de la campagne. J'ai mes frères parmi les grévistes.* » (p. 115).

Mais, au-delà de ces caractères qui confèrent à l'œuvre une indéniable épaisseur romanesque, *Le gouverneur du territoire* propose aussi une lecture de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest dans les dernières années de la

période coloniale. A cet égard, trois aspects ont plus spécialement retenu l'attention de Fantouré. Ce dernier a voulu tout d'abord évoquer la question de la balkanisation de l'Afrique à la suite de l'éclatement de la fédération de l'ACF. Ce thème fait l'objet de toute la deuxième partie du roman, à travers l'épisode du territoire des Iles des Trois-Sœurs que le colonisateur a détaché du Sahel maritime et veut doter du statut de territoire international. Fantouré s'éloigne ici sensiblement de la réalité historique, mais cette option lui permet sans doute de montrer que le colonisateur n'accepte l'indépendance de l'Afrique qu'à la condition de voir celle-ci affaiblie. C'est ce que souligne Mainguai, à l'encontre de Mama Aïssata qui croit que « tout s'arrangera avec le temps » : « *En 1885, lors du congrès de Berlin, la règle et le crayon des puissances conquérantes avaient décidé des frontières de notre continent natal. Aujourd'hui, les mêmes puissances divisent notre pays sans même se soucier de notre avenir. L'Afrique n'est pas une priorité à aider, mais une chose à exploiter. Il est si facile de nous mettre les uns contre les autres...* » (p. 73). Dès lors, l'indépendance peut apparaître comme la continuation, sous une autre forme, de l'ancien système de domination coloniale.

Parallèlement, Fantouré s'attache à montrer la façon dont les Européens qu'il met en scène vivent cette période et envisagent l'avenir politique de l'Afrique. Sur ce plan, le roman est complexe et mériterait d'être analysé longuement. On peut néanmoins distinguer trois attitudes caractéristiques. Les uns témoignent d'une volonté d'empêcher toute évolution ; cette attitude est incarnée essentiellement par le personnage d'Hector Iago, scandalisé par exemple lorsqu'il découvre que le gouverneur de Non-Lieu l'a invité à une réception en même temps que Mainguai et sa femme. D'autres, en revanche, acceptent une évolution qui leur paraît inévitable et qu'ils ont mission de mettre en œuvre, à travers le processus de la balkanisation et l'émergence d'une classe politique qui devra limiter ses revendications ; cette attitude qui est notamment celle des gouverneurs Dujardin et surtout de Non-Lieu demeure cependant complexe dans la mesure où ces hauts fonctionnaires ont de réelles affinités avec quelqu'un comme Mainguai et le trouvent plus compétent et plus honnête que Iago qui se l'entendra dire d'ailleurs en sa part par le gouverneur de Non-Lieu lors de cette réception. Enfin, un dernier groupe, représenté essentiellement par le commissaire Diss Saint-Diss et le juge d'instruction Max, entend se situer dans un cadre juridique hérité des dispositions constitutionnelles qui ont instauré l'Union française et qui, selon eux, doit être maintenu quel que soit l'avenir politique de l'Afrique. Cette attitude apparaît nettement dans le comportement que manifestent les deux personnages lors de l'interrogatoire de Lamine Déréte sur qui pèsent des charges qui leur apparaissent totalement fabriquées ; et, également, dans la décision que prend le juge d'inculper Hector Iago. L'opposition que Fantouré établit entre les deux leaders, Mainguai et Antoine Bêhi, implique d'autre part une réflexion sur la signification de l'indépendance

de la Guinée. Dès le départ, Fantouré montre tout ce qui sépare les deux hommes. Et tout d'abord, leur itinéraire et leur formation : l'un a fait des études supérieures et a enseigné notamment aux Etats-Unis, l'autre est, comme le note le gouverneur Bal-Ay, un « *autodidacte semi-lettré, sortant des puits profonds de l'échelle sociale et de surcroît admirable d'intelligence, qui a franchi tant d'étapes d'émancipation en si peu d'années. [...] Antoine Bêhi, enfant trouvé qui cache son origine, n'a rien à perdre à mettre le Sahel maritime à genoux pour prendre sa revanche d'une société traditionnelle qui l'a fait naître bâtard.* » (p. 49-50).

A cela s'ajoutent leurs divergences dans la conception de l'action politique et de la finalité qui peut lui être assignée. Antoine Bêhi fait de la conquête du pouvoir une fin en soi et, pour réaliser son ambition, il accepte la partition du territoire. Au contraire, Mainguai estime que l'accès au pouvoir suppose au préalable une définition des objectifs politiques et une acceptation de ceux-ci par le peuple. Pour lui, l'indépendance n'a de sens que si elle se situe dans le cadre émancipateur qu'a tracé pour les peuples dominés la conférence de Bandung. Significativement, il décline la proposition que lui fait le gouverneur Dujardin, par ailleurs son ancien camarade à l'université, de devenir député ou sénateur et rappelle que son rôle pour le moment est d'« *informer la population africaine sur l'importance historique de la conférence de Bandung* » (p. 26). Là encore, cet aspect du roman pourrait être développé longuement. Mais on voit bien le sens du propos de Fantouré qui est de montrer que Bêhi, qui rappelle bien des traits de Sékou Touré, a été largement fabriqué par le colonisateur et est arrivé au pouvoir dans le cadre légal des institutions. A cet égard, le roman contient deux épisodes significatifs : l'élection d'Antoine Bêhi comme secrétaire général de la CTA (Confédération des travailleurs africains) en remplacement de Mainguai, avec la bénédiction de Dujardin qui a pris des dispositions pour que Mainguai soit absent ce jour-là, et la conquête de « la mairie de K. » (p. 171).

*Le gouverneur du territoire* apporte ainsi un éclairage précieux et contrasté sur ces années 1955-1957 qui vont avoir tant de conséquences pour l'avenir de la Guinée. Le roman est largement historique, mais le romancier hésite en fait entre deux démarches opposées. En effet, tantôt il se réfère en clair à des faits historiques renvoyant à des événements, des lieux, des acteurs réels ; tantôt, il construit une pure fiction, comme on l'a vu avec le cas du statut du territoire des Iles des Trois-Sœurs. En procédant ainsi, Fantouré a écarté le principe du roman historique avec tout ce qu'il implique de précision, de documentation et, si l'on peut dire, de véracité. Mais il a rejeté aussi une démarche qui aurait pu prendre, comme il l'avait fait dans *Le cercle des tropiques* ou dans *L'homme du troupeau du Sahel*, la forme d'une construction symbolique et qui s'était révélée d'une grande efficacité. Cette hésitation entre la chronique historique et un travail de symbolisation laisse parfois le lecteur sur sa faim.